



INFORMATION

La Direction départementale des Finances publiques de l'Ardèche vous informe de l'ouverture du recrutement de 20 contractuels (CDD de 3 ans)

La Direction départementale des Finances publiques de l'Ardèche ouvre une campagne de **recrutement de 20 agents contractuels**, pour une **prise de poste au 01/09/2025** avec :

- **14 agents de catégorie B** (niveau baccalauréat) ;
- **6 agents de catégorie C** (niveau brevet des collèges ou CAP / BEP).

Rémunération d'un contractuel cadre B : 2 233 € bruts mensuels

Rémunération d'un contractuel cadre C : 1 962 € bruts mensuels

Les lauréats bénéficieront d'une **formation** dispensée par le Centre Interrégional de Formation de Lyon (formation initiale de 3 jours et parcours d'approfondissement), puis en local (Drôme / Ardèche), ainsi que sur le poste de travail en distanciel.

La répartition des postes offerts est la suivante :

SITES	CATÉGORIE D'EMPLOI
PRIVAS	8 postes de catégorie B
	1 poste de catégorie C
TOURNON-SUR-RHONE	1 poste de catégorie B
	1 poste de catégorie C
ANNONAY	2 postes de catégorie B
	1 poste de catégorie C
AUBENAS	3 postes de catégorie B
	1 poste de catégorie C
LE TEIL	2 postes de catégorie C

Pour participer à ce recrutement, vous devez déposer vos **candidatures uniquement sur le site internet dédié suivant** :

www.passerelles.economie.gouv.fr

Attention : dépôt des candidatures **jusqu'au 09 juillet ou 20 juillet**, selon les postes proposés.

Pour tout renseignement sur les missions de la DGFIP , vous pouvez consulter le site :

<https://rejoindrelesfinancespubliques.economie.gouv.fr/rejoindre-les-finances-publiques>

À l'appui de vos dossiers, vous devrez joindre **un CV ainsi qu'une lettre de motivation**.

Les **entretiens de recrutement** auront lieu au cours des mois de juillet et août 2025.

› Qui sommes-nous ?

La DGFIP est une grande **administration régalienn**e comprenant **un peu plus de 93 000 agents**. Elle est présente sur tout le territoire métropolitain, en Outre-Mer et même à l'étranger.

Rejoindre notre maison, c'est se donner la possibilité d'exercer plus de **50 métiers enrichissants et diversifiés**. C'est pouvoir bénéficier de solides **parcours de formation** tout au long de sa vie professionnelle. C'est s'ouvrir à de véritables **perspectives de mobilité** fonctionnelle et géographique. C'est s'offrir une réelle **progression de carrière**.



› Que faisons-nous ?

Les Finances publiques élaborent les textes de lois sur la fiscalité, calculent et procèdent au recouvrement des impôts et taxes, contrôlent la qualité des comptes de l'État, des établissements publics et des collectivités locales et soutiennent l'activité économique aux côtés des acteurs locaux.

Être agent des Finances publiques, c'est pouvoir travailler au sein des Services des Impôts des Particuliers, des Services des Impôts des Entreprises, des Services de Gestion Comptable, des Services Départementaux des Impôts Fonciers, des Services de Publicité Foncière et d'Enregistrement, des services de contrôle fiscal...